

DECISION DU PRESIDENT

**PORTANT CRÉATION DE DEUX VACATIONS DANS LE CADRE DE LA SAISON
ARTISTIQUE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL MARCEL DADI À
CRÉTEIL**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 relative aux attributions déléguées au Président ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'évènement national « La Nuit des Conservatoires », l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir souhaite proposer un concert retransmis en vidéo aux usagers du réseau des conservatoires ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces activités ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer des vacances ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Deux vacances sont créées pour l'intervention de deux régisseurs son et lumière dans le cadre d'un concert avec les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi à Créteil retransmis en vidéo conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	02/02/21
Accusé réception le	02/02/21
Numéro de l'acte	DC2021/070
Identifiant télétransmission	094-200058006-20210125-lmc122727-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne ;
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 2 février 2021.

Le Président,



Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	02/02/21
Accusé réception le	02/02/21
Numéro de l'acte	DC2021/070
Identifiant télétransmission	094-200058006-20210125-lmc122727-AU-1-1

Création de vacances dans le cadre de la saison artistique du conservatoire de Créteil

2020-2021

Nature des vacances	Profession de(s) vacataire(s)	Nombre de vacances	Nombre de services par vacation	Date	Rémunération sur la base de 70 € nets par service
Régie son	Technicien	2	3	28 janvier 29 janvier	420€
Régie Lumière	Technicien	2	3	28 janvier 29 janvier	420€